

aantal samenwerkingsverbanden worden opgezet, maar het is de allerhoogste prioriteit om allemaal aan hetzelfde zeel te trekken om écht iets tegen cybercriminaliteit te kunnen doen.

12.05 **Ortwin Depoortere** (VB): Ik ben geneigd de redenering van de heer Moyaers te volgen. Er is niet enkel een versnippering door de complexiteit van ons land, maar er is ook een versnippering op het federale niveau. Als u doorverwijst naar de eerste minister, dan klopt er iets niet. U moet zorgen voor de cyberveiligheid en de aantrekking van hoge profielen bij ons politiekorps, de eerste minister voor de nationale veiligheid, nog iemand anders voor onze gemeenten. Het land telt 184 kleine korpsjes, die allemaal er zelf voor moeten zorgen dat ze voldoende kennis en kunde in huis hebben om zich te beschermen tegen cybercriminaliteit.

Ik pleit dus voor een sterker gecoördineerd beleid, zeker wat de bestrijding van cybercriminaliteit betreft. Dat hoeft niet altijd op het vlak van de hardware te gebeuren, daar zijn genoeg gespecialiseerde firma's voor. Er is in de strijd tegen de cybercriminaliteit volgens mij een grotere rol weggelegd voor alles wat uw bevoegdheden aangaat. Vergeet niet dat al die databanken waarvan criminelen via de gemeenten de zwakste schakel zoeken, raadpleegbaar zijn. Het heeft geen zin een sterk veiligheidssysteem op te zetten op nationaal niveau als de persoonsgegevens via een omweg op lokaal niveau toegankelijk zijn, zoals de heer Moyaers al heeft uitgelegd.

Er is nog wel wat werk aan de winkel.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

13 **Questions jointes de**

- **Olivier Vajda à Annelies Verlinden (Intérieur, Réformes instit. et Renouveau démocratique) sur "La fermeture de bâtiments de la PJF de Liège" (55032178C)**
- **Nadia Moscufo à Annelies Verlinden (Intérieur, Réformes instit. et Renouveau démocratique) sur "Les bâtiments de la police judiciaire fédérale de Liège" (55032479C)**
- **Nabil Boukili à Annelies Verlinden (Intérieur, Réformes instit. et Renouveau démocratique) sur "Les bâtiments de la police judiciaire fédérale de Liège" (55032509C)**
- **Nicolas Parent à Annelies Verlinden (Intérieur, Réformes instit. et Renouveau démocratique) sur "La situation de la police judiciaire à Liège (suite)" (55032543C)**
- **Khalil Auasti à Vincent Van Quickenborne**

(VPM Justice et Mer du Nord) sur "La police judiciaire fédérale de Liège" (55032622C)

- **Hervé Rigot à Annelies Verlinden (Intérieur, Réformes instit. et Renouveau démocratique) sur "La fermeture des locaux de la PJF à Liège" (55032649C)**

13 **Samengevoegde vragen van**

- **Olivier Vajda aan Annelies Verlinden (Binnenlandse Zaken en Institutionele Hervormingen en Democratische Vernieuwing) over "De sluiting van gebouwen van de FGP in Luik" (55032178C)**
- **Nadia Moscufo aan Annelies Verlinden (Binnenlandse Zaken en Institutionele Hervormingen en Democratische Vernieuwing) over "De gebouwen van de federale gerechtelijke politie te Luik" (55032479C)**
- **Nabil Boukili aan Annelies Verlinden (Binnenlandse Zaken en Institutionele Hervormingen en Democratische Vernieuwing) over "De gebouwen van de federale gerechtelijke politie te Luik" (55032509C)**
- **Nicolas Parent aan Annelies Verlinden (Binnenlandse Zaken en Institutionele Hervormingen en Democratische Vernieuwing) over "De situatie van de gerechtelijke politie te Luik (vervolg)" (55032543C)**
- **Khalil Auasti aan Vincent Van Quickenborne (VEM Justitie en Noordzee) over "De federale gerechtelijke politie te Luik" (55032622C)**
- **Hervé Rigot aan Annelies Verlinden (Binnenlandse Zaken en Institutionele Hervormingen en Democratische Vernieuwing) over "De sluiting van de kantoren van de FGP te Luik" (55032649C)**

13.01 **Nabil Boukili** (PVDA-PTB): Monsieur le président, madame la ministre, les bâtiments de la police judiciaire fédérale (PJF) de Liège sont extrêmement vétustes et représentent, depuis de nombreuses années, un risque réel pour les agents qui y travaillent.

La semaine dernière, on apprenait que le bourgmestre de Liège, Willy Demeyer, avait pris la décision – soutenue par les syndicats de police – de fermer ces immeubles insalubres. Aujourd'hui, ce sont donc 200 agents de la PJF qui se retrouvent sans bureau fixe. La lutte contre la criminalité organisée, y compris les chambres d'écoute sont au point mort.

Le ministre des Finances a botté en touche et a renvoyé la balle au secrétaire d'État, Mathieu Michel. Il n'y a aucune perspective de déménagement vers Vottem avant 2028-2029. En attendant, le télétravail est conseillé pour les agents et vous auriez demandé au secrétaire

d'État d'améliorer les conditions dans les bâtiments existants.

Suivant les informations qui nous sont transmises du terrain, les bâtiments actuels seraient irréparables. Pour les syndicats, les propositions notamment de réinvestir des locaux vides sont du "bricolage". Les WC ne fonctionnent pas. Les ascenseurs tombent en panne. Les normes incendies ne sont pas respectées, etc. Bref, y rester n'est pas la solution.

Madame la ministre, quelles solutions allez-vous apporter, à court terme et en collaboration avec la Régie des Bâtiments, pour que la PJF de Liège puisse reprendre son travail dans de bonnes conditions? Que pensez-vous de la solution proposée par les syndicats de louer une autre infrastructure dans l'attente du déménagement vers Vottem? Que répondez-vous aux syndicats selon lesquels les bâtiments sont irréparables et qui rejettent la solution proposée visant à les réaménager? Le personnel contraint de télétravailler reçoit-il une indemnité? En effet, le télétravail coûte de l'argent (chauffage, électricité, etc.).

Monsieur le président, je me dois ici de préciser que je dois participer à d'autres réunions de commission. Je vais donc devoir m'en aller. Il ne s'agit nullement d'un manque de respect pour le travail de cette commission. Mais je fais comme je peux. Cela ne m'empêchera pas de suivre attentivement l'ensemble des débats.

13.02 **Nicolas Parent** (Ecolo-Groen): Monsieur le président, madame la ministre, le contexte vient d'être rappelé.

La fermeture de plusieurs bâtiments à Liège rue Saint-Léonard et rue du Palais impacte lourdement la police judiciaire fédérale: 200 agents sont directement impactés par cette fermeture. Des agents des services Ecofin, de lutte contre le terrorisme, contre la traite des êtres humains sont à la rue. Les retours de terrain sont alarmants: obligation de télétravail sans forcément avoir de PC ou logiciel sécurisé à disposition, relocalisation précaire dans les polices locales avoisinantes qui ont fait preuve de solidarité, sans pouvoir garantir tous les jours un espace de bureau aux agents de la police judiciaire fédérale, ce qui engendre une certaine précarité dans l'organisation du travail. Ces conditions ne permettent pas à tous les dossiers d'être traités. La police judiciaire fédérale doit donc faire des tris entre des dossiers qui sont assez lourds. Les solutions du secrétaire d'État à la Régie des

Bâtiments ne satisfont pas à l'urgence. Des solutions partielles et des bonnes nouvelles permettraient de soulager un peu la pression d'ici les mois de janvier ou février mais des perspectives de réhabilitation de certaines parties des bâtiments ont été fixées à dans plusieurs mois.

Quant à la Régie des Bâtiments, il y a une certaine perplexité et quelques doutes par rapport à la diligence de ces travaux de réhabilitation, ce qui fait que des solutions de type location sont souhaitées par une partie du personnel.

Madame la ministre, je souhaiterais vous entendre sur ces différents points. Comptez-vous vous rendre à Liège pour prendre la mesure de la situation? Quelle est votre position sur la location temporaire de bâtiments? Quid du site de Saint-Gilles, aussi menacé par un arrêté? Anticipez-vous cette situation? Quid de la mise à disposition de matériel informatique aujourd'hui en pénurie à Liège? Quid de primes pour le personnel en télétravail? Enfin, quelles sont les mesures prises pour assurer le traitement dans les temps des dossiers en cours à Liège?

13.03 **Hervé Rigot** (PS): Monsieur le président, madame la ministre, comme le disait M. Parent, nous avons questionné votre collègue sur cette situation dramatique, catastrophique et inacceptable à Liège, jeudi dernier. Il est vrai que c'est vous que nous aurions voulu interroger. À ce jour, nous n'avons rien vu venir, un peu comme ces policiers qui ne voient rien venir depuis des mois et des années même. On leur parle d'un masterplan 2026-2030, et maintenant 2034. D'ici là, on n'a pas de solution, ni structurelle, ni conjoncturelle. Deux cents policiers sont donc à la rue.

J'étais avec eux lundi. Je les ai rencontrés. Dans l'immédiat, on leur demande de travailler à la maison, mais pour certains, sans PC portable, sans sécurisation d'accès et sans indemnisation pour le fait de travailler à domicile. Comme on le sait aujourd'hui, travailler à domicile implique de devoir assumer des frais énergétiques et des frais de chauffage. Cela a un coût.

Ici, le télétravail étant obligatoire dans leur cas, ne pensez-vous pas qu'il y ait lieu de les indemniser de cette situation? D'autre part, certains vont aussi travailler dans les zones de police. Merci à elles d'ailleurs de les accueillir, ce qui n'est pas leur mission première. Vous savez aussi que les zones de police ont des budgets à devoir assumer et des locaux disponibles – qui sont ce qu'ils sont. Quelle est votre concertation avec les autorités locales face à cette situation pour intervenir dans le

soutien de ces zones de police?

Un autre point important a été évoqué par mes collègues. Il s'agit de la possibilité de louer des bâtiments. Manifestement, votre collègue Mathieu Michel a écarté cette solution, indiquant qu'il n'y avait rien de prévu au budget pour louer des bâtiments dans l'attente. Il y a des options nombreuses et possibles sur Liège, qui pourraient répondre aux besoins dès maintenant. N'êtes-vous pas en mesure de considérer avec lui la possibilité de débloquer les moyens utiles pour apporter une solution temporaire à cette police qui en a bien besoin?

13.04 **Khalil Auasti** (PS): Madame la ministre, je ne vais pas revenir sur les développements qui ont été faits de manière très exhaustive par mon collègue Rigot. Mes questions avaient pour vocation d'être adressées à votre collègue le ministre de la Justice. Ma question ayant été renvoyée ici, je vais vous les poser puisque je présume que c'est vous qui y répondrez.

L'ensemble des problèmes rencontrés par la police judiciaire fédérale de Liège fait que des enquêtes entières sont aujourd'hui à l'arrêt. Je suis désolé de le dire. Ces enquêtes peuvent être importantes en matière de crime organisé, de trafic de drogues ou de terrorisme et ainsi de suite.

Madame la ministre, je vous poserai les questions que je devais poser au ministre de la Justice. Quel est l'impact sur les enquêtes actuellement menées par la PJF de Liège? Quelles en sont les conséquences dans les relations entre agents de la police judiciaire fédérale et magistrature? Quelles mesures d'urgence peut-on prendre pour faire en sorte que ces enquêtes puissent reprendre leur cours, sachant l'ensemble des incidences et des conséquences qui peuvent se produire si cela ne peut pas être le cas? Il faut trouver des solutions structurelles sans quoi ce sont des enquêtes judiciaires entières et de grande ampleur qui sont compromises.

13.05 **Annelies Verlinden**, ministre: Chers collègues, concernant vos questions sur l'état des lieux des bâtiments de la PJF liégeoise et les solutions envisagées, je peux vous annoncer qu'une nouvelle évaluation de la situation et des opportunités est intervenue. Le maintien d'une occupation du site de Saint-Léonard et du site du Palais – dit "le château" – jusqu'au départ vers Vottem est devenu aujourd'hui de plus en plus précaire. C'est notamment pour cela que le Conseil des ministres a approuvé, le

29 octobre 2021, la phase 2 du projet Masterplan Vottem, correspondant à un investissement de 100 millions d'euros.

Ce projet permettra le regroupement des services de la police fédérale au sein d'une infrastructure modernisée. La Régie des Bâtiments annonce une perspective de 2028-2029 pour la mise à disposition de ce nouveau bâtiment qui accueillera non seulement la police judiciaire fédérale, mais également la Direction de la coordination et la Direction de la sécurisation.

Entre-temps, en concertation avec les syndicats, nous mettrons tout en oeuvre pour que le personnel continue à travailler dans les meilleures conditions. Ainsi, des collaborateurs ont été relogés fin novembre et nous encourageons le télétravail.

Cela n'est toutefois pas suffisant. Nos policiers méritent mieux. C'est pourquoi, en collaboration avec le ministre de la Justice, j'ai demandé au secrétaire d'État à la Régie des Bâtiments de prendre rapidement des mesures pour améliorer les conditions dans les bâtiments actuels de la PJF à Liège.

Des plans d'action ont été établis depuis plusieurs années pour faire des travaux prioritaires et nécessaires. Dans leur ensemble, ils n'ont pas été achevés par la Régie des Bâtiments à ce jour. Il est grand temps que cette situation change. Nous n'acceptons pas qu'aucune solution ne soit proposée avant 2030, date prévue pour la fin des travaux d'aménagement.

Chaque semaine, nous exprimons l'importance qu'ont nos policiers et le respect qu'ils méritent. Cela commence par leur offrir de bonnes conditions de travail. En l'absence d'avancées suffisantes des travaux annoncés par la Régie des Bâtiments depuis 2015 et avec la succession d'incidents, de pannes et de non-conformités, les directeurs locaux (dirco et dirjud) ont décidé d'interdire en urgence le 22 novembre le travail dans plusieurs bâtiments de la PJF à Liège.

Le bourgmestre de Liège a pris des arrêtés de fermeture pour ces mêmes bâtiments, le 6 décembre dernier, en y ajoutant la fermeture des blocs A et B du site de Saint-Léonard – le premier avec un délai de six mois accordé pour mise en conformité. Le 2 décembre, une réunion a eu lieu lors la visite du secrétaire d'État Mathieu Michel à Liège sur le site du quartier Saint-Léonard. Il propose avec la Régie des Bâtiments de viser rapidement, à court terme, une remise en

état des blocs A et B du site de Saint-Léonard ainsi que la remise en état et la réoccupation du bloc F. Il propose, à moyen terme, de lancer des travaux de remise en état du bloc E de Saint-Léonard complètement vidé et déshabillé il y a quelques années pour les travaux d'aménagement du laboratoire dont le projet a été abandonné pour la construction du Masterplan Vottem 1 aujourd'hui achevée (délai espéré de deux à trois ans). Il propose, à long terme, de réaliser au plus vite et le mieux possible le Masterplan Vottem 2 dont le délai est évalué à 2029-2030.

L'option FINTRO a été abandonnée parce qu'elle n'est pas réalisable avant deux ans et que les bâtiments ne correspondent pas du tout aux besoins d'un service de police sauf pour l'administratif.

L'option d'une location a été rejetée par le secrétaire d'Etat Michel et la Régie pour des raisons de budget et de délais de réalisation d'un contrat de location.

En ce 14 décembre, la situation est la suivante. La police fédérale de Liège, avec l'appui de la Direction de la logistique, réalise un maximum de travaux visant la remise en conformité des bâtiments fermés ou à réoccuper. Des solutions temporaires sont en cours pour reprendre des bureaux satellites sur le site de la police fédérale à Huy. La Régie des Bâtiments vient enfin d'obtenir un calendrier de réalisation des gros travaux électriques commandés pour le site Saint-Léonard dont le début du chantier est estimé à la mi-janvier 2023 et dont la réception est espérée fin février 2023.

Pour de plus amples informations et des solutions concrètes, je vous renvoie au secrétaire d'État Mathieu Michel.

13.06 **Nicolas Parent** (Ecolo-Groen): Madame la ministre, je vous remercie. Nous n'avons pas appris énormément de choses. concernant vos compétences en tout cas, notamment par rapport aux questions relatives aux primes, aux ordinateurs portables, etc.

S'agissant de l'état de la situation, nous avons déjà beaucoup d'informations concernant les bâtiments, l'accélération des travaux dans les blocs A et B. La situation intermédiaire, jusque Vottem, c'est-à-dire pour six ans de délai, reste précaire. Pour les perspectives à moyen terme, vous parlez de deux ou trois ans. Cela signifie que durant ce laps de temps, la police judiciaire

fédérale de Liège va fonctionner sur une jambe. Or, votre responsabilité, c'est de faire en sorte qu'elle fonctionne sur ses deux jambes. À ce stade, nous n'avons pas les garanties.

Effectivement, nous nous adresserons à nouveau à M. Michel. Selon nous, des options relatives aux locations ont été trop vite écartées. Des délais et des doutes demeurent quant à la Régie des Bâtiments et au timing des travaux.

Je continue à partager les inquiétudes de la police judiciaire fédérale de Liège. Je ne manquerai pas de vous réinterroger sur l'état d'avancement du dossier, et notamment sur les éléments qui ressortent de vos compétences.

13.07 **Hervé Rigot** (PS): Madame la ministre, comme vous l'avez dit, la situation est inacceptable. On ne peut pas laisser des policiers à la rue. Mais les options avancées et les réponses données aujourd'hui ne sont pas acceptables non plus.

J'entends des solutions à moyen terme. J'entends que l'option de location n'est pas possible. J'entends qu'il faut encourager le télétravail. Mais je ne vous ai pas entendu me dire que vous alliez indemniser les policiers qui télétravaillent. Je ne vous ai pas entendu me dire que vous alliez vous concerter avec les zones de police. Je ne vous ai pas entendu me dire quelles solutions vous aviez pour que le travail reprenne de façon efficace.

Ce n'est vraiment pas possible de dire aujourd'hui que les choses sont inacceptables et de ne pas poser les actions qui peuvent améliorer les choses demain!

J'entends bien que vous n'avez pas toutes les cartes en main et que certaines dépendent de votre collègue le secrétaire d'État Mathieu Michel. Mais j'imagine que dans un gouvernement, on se parle. Moi, je ne vais pas commencer à faire le yoyo entre un ministre, un secrétaire d'État, voire un autre ministre. Ce que je vais faire maintenant, c'est demander des réponses et des solutions.

Je reviendrai, je martèlerai. Il y a des policiers à la rue. Pour une partie, c'est à cause du gouvernement qui ne prend pas ses responsabilités. Je serai aux côtés de celles et ceux qui descendront dans la rue demain pour manifester, parce que ce n'est plus tenable.

13.08 **Khalil Aouasti** (PS): Madame la ministre, je suis abasourdi!